

Infections à pneumocoque : recommandations vaccinales pour les adultes

Les recommandations sur la vaccination pneumococcique des adultes ont été revues. Deux vaccins sont disponibles : le vaccin polyosidique non conjugué (VPP23) de couverture sérotypique large et le vaccin conjugué (VPC13) d'efficacité intrinsèque élevée. Le HCSP a pris en compte les données d'efficacité du VPC13 sur les pneumonies à pneumocoque (étude Capita), la littérature récente, les recommandations internationales et il s'est appuyé sur une modélisation médico-économique qui a évalué différents scénarios de vaccination de population selon leur âge ou leurs facteurs de risque.

Dans l'objectif d'obtenir une réduction de la fréquence des pneumonies et des infections invasives à pneumocoque, et en cohérence avec les recommandations antérieures, le Haut Conseil de la santé publique étend aux adultes de tous âges à risque élevé d'infections invasives et de pneumonies non immunodéprimés, les recommandations existant depuis 2013 pour les adultes immunodéprimés à très haut risque.

La réalisation pratique se fera suivant les modalités suivantes :

- Primo-vaccination par une dose de VPC 13, suivie d'une dose de VPP23 avec un délai minimal de huit semaines.
- Les personnes qui n'ont reçu antérieurement que le vaccin VPP23 pourront recevoir une injection du VPC13 (au moins un an après le VPP23).
- Une autre injection de VPP23 pourra être réalisée en respectant un délai de cinq ans après la première injection de VPP23.

Un rapport complétant l'avis sera publié en mai prochain.

Lire aussi : [Recommandations de la vaccination pour les adultes et les enfants âgés de plus de 2 ans à risque d'infection invasive à pneumocoque](#) du 25 avril 2013.

Avis  (199 ko)

Date du document : 10/03/2017

Date de mise en ligne :
25/04/2017

Autres documents portant sur

Maladies transmissibles

Vaccination Adulte

Infection à pneumocoque

Personne âgée

Personne immunodéprimée



Partager